Révision du PLU

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité la révision du PLU (Plan local d'urbanisation) approuvé en 2006.

La Commission d'appel d'offres communale (CAO) a retenu la candidature du cabinet Cazal à Paris. Un PLU organise l'urbanisation du territoire communal à travers des orientations d'aménagement et des règles qui s'imposent à tous, dans l'intérêt général et dans une perspective de développement durable. Il prend en considération la diversité des enjeux urbains, l'habitat, le développement économique, la gestion des risques naturels et industriels, la protection des espaces naturels, la valorisation du patrimoine.
Son élaboration nécessite la concertation et la participation de la population.

Afin que chacun puisse suivre l'avancée de ce dossier et faire part de ses réflexions, les différents documents constituant le PLU seront accessibles sur le site de la commune, une information par boite à lettres, affichages et réunions sont également prévues selon l'avancée des diverses phases du futur PLU. Toutes les observations peuvent être adressées **uniquement au service Urbanisme** soit par mail à concertationplu@aso95.fr soit par écrit au Service Urbanisme Mairie d'Asnières sur Oise 20 rue d'Aval Eau 95270 - pas de téléphone.

Nous serons à l'écoute de « TOUS » sans promettre de satisfaire toutes les demandes et/ou suggestions, l'intérêt collectif primant sur les intérêts personnels.

Contact

concertationplu@aso95.fr

Documents
Lettre d'information n° 1
Compte-rendu de la réunion de lancement du 29 avril 2021
Compte-rendu de la réunion technique du 2 juin 2021
Compte-rendu de la réunion technique du 21 juin 2021
Compte-rendu de la réunion technique du 15 septembre 2021
Compte-rendu de l'Atelier du 8 octobre 2021
Réunion publique PLU 23 mars 2022 1re partie
Réunion publique PLU 23 mars 2022 2e partie
Compte rendu de la commission urbanisme du 12 mai 2022
Lettre du PLU n° 2